

Ecrire au nom de la science et de sa discipline:

Les figures de l'auteur dans l'article en sciences humaines.

Fanny Rinck
Laboratoire LIDILEM
Université Grenoble III
Fanny.Rinck@u-grenoble3.fr

L'étude présentée ici vise à mettre à jour quelques aspects de la figure de l'auteur dans l'article de recherche en sciences humaines, et plus précisément dans deux disciplines, les sciences du langage et les études littéraires. Il s'agit de décrire comment se construit, d'un point de vue textuel, l'identité de cet « auteur qui est un chercheur », dans ses traits communs et spécifiques aux deux disciplines.

1. Cadre théorique et méthodologique

L'article constitue une pratique communicative fondamentale dans l'activité de recherche ; il concourt à la socialisation de la recherche d'un double point de vue : en tant que lieu de la production et de la certification des savoirs, donc de l'avancée intellectuelle de la recherche, et parce qu'il favorise la reconnaissance du chercheur en tant que tel dans le champ social de la « communauté du discours » scientifique.

Définies par J. Swales (1990 : 23) sur la base du caractère mutuellement constitutif des pratiques sociales et des pratiques langagières, les « communautés du discours » s'organisent en recourant en fonction de leurs objectifs propres à ces formes communicatives socio-historiquement construites que sont les genres.

Par hypothèse l'article est envisagé comme un genre « institué » (D. Maingueneau, 2002). Etroitement liés aux interactions sociales dont ils sont à la fois le produit et l'élément structurant, les genres se caractérisent par des propriétés linguistiques régulières et conventionnelles ; les genres institués ont ceci de particulier selon D. Maingueneau qu'ils induisent des rôles pré-établis que viennent occuper les partenaires de l'échange de manière relativement stable (op. cité : 60).

La figure de l'auteur, que j'appellerai ainsi en reprenant les termes de M. Couturier (1995), correspond à ce rôle de producteur d'un article que se donne son auteur: celui-ci en effet n'écrit pas en tant que sujet de la vie quotidienne; bien qu'il ne soit pas complètement indépendant de ce sujet qu'O. Ducrot (1984) nomme « l'être du monde », il s'en distancie toutefois pour écrire en tant que représentant d'un domaine d'activité, en l'occurrence en tant que chercheur. D'un point de vue textuel, la figure de l'auteur fonctionne comme une instance de légitimation qui joue le rôle de garant dans la construction des objets du discours: se façonne ainsi dans le texte une représentation identitaire de l'auteur de l'article, c'est-à-dire de cet auteur qui est un chercheur.

C'est la construction de cette figure de l'auteur dans l'article que je propose d'étudier ici, et plus spécifiquement la construction dialogique de cette figure de l'auteur: il faut entendre « dialogique » dans une acception proche de la notion de polyphonie ; développée par O.

Ducrot (1984) sur la base des travaux fondateurs de M. Bakhtine¹, ainsi que dans la théorie scandinave de la polyphonie linguistique illustrée par les travaux de H. Nølke², celle-ci désigne le fait que plusieurs voix et points de vue se font entendre dans un énoncé.

Mais, comme le notent à juste titre J. Bres et B. Verine (2002:168), le terme de polyphonie semble peu adapté pour rendre compte de la hiérarchisation des voix mises en scène dans un énoncé, et c'est la raison pour laquelle, suivant en cela ces deux auteurs, je retiendrai le terme de dialogisme plutôt que celui de polyphonie.

L'enjeu consiste ainsi à analyser la figure de l'auteur dans son rapport aux autres voix et points de vue mis en scène dans l'article. Compte tenu de la multiplicité des phénomènes à prendre en compte, il s'agit de contribuer à cette analyse en privilégiant deux entrées; un premier aspect qui retiendra mon attention concerne les références à l'intertexte: l'article est cet écrit multi-référencé où l'auteur s'emploie à une représentation scientifique des textes sources à partir desquels il a élaboré son article³. Dans un second temps, j'aborderai la construction dialogique de l'argumentation pour voir comment l'auteur défend son point de vue en s'opposant notamment à d'autres.

L'étude s'appuie sur une analyse à la fois quantitative et qualitative d'un corpus de 200 articles récents (parus entre 1998 et 2003), signés par un seul auteur et publiés en France dans des revues nationales et locales avec comité de lecture. Ces critères présidant à la sélection des articles visent à contrôler les paramètres susceptibles d'influer sur la variabilité des pratiques d'écriture⁴. En ce sens, une attention toute particulière a été accordée lors de la constitution du corpus à la question de la discipline: n'ont été retenus que des revues, numéros et articles clairement rattachés à une discipline, à l'exclusive de l'autre.

L'analyse textuelle et énonciative de la figure de l'auteur dans les articles des deux disciplines doit ainsi faire apparaître des traits communs, caractéristiques d'une identité de l'auteur-chercheur qui serait indépendante des deux disciplines; mais elle devrait permettre également d'envisager quelques aspects spécifiques de cette figure en fonction du champ disciplinaire dans lequel s'inscrit l'article et son auteur.

2. La représentation scientifique des références intertextuelles

Les stratégies complexes déployées dans l'article pour assurer la gestion de sources multiples et hétérogènes forgent une représentation scientifique de l'intertexte, participant ainsi de la construction d'une figure de chercheur.

2.1. L'hétérogénéité des références intertextuelles

Les références à d'autres textes dans l'article de recherche concernent pour beaucoup les ouvrages d'autres auteurs publiés dans le champ disciplinaire. Mais il s'agit aussi du matériau qu'étudie l'auteur, et qui est un matériau langagier: en lettres, des textes littéraires voire historiques, en sciences du langage, des exemples quand ils ne sont pas fabriqués par l'auteur lui-même, des textes voire des témoignages de locuteurs sur leurs pratiques langagières.

¹ Cf notamment Todorov, 1981 et Bakhtine, 1984.

² Pour une synthèse récente sur la « ScaPoLine » ou théorie scandinave de la polyphonie linguistique, voir Nølke et al. (2004).

³ Pour être plus juste, il faudrait parler de « textes que l'auteur montre comme étant les sources à partir desquelles il a élaboré son article » ; il convient en effet de distinguer l'intertexte effectif par lequel s'est construit l'article, et l'intertexte représenté comme tel dans l'article.

⁴ Le fait de ne retenir que des articles signés par un seul auteur répond également à l'objectif d'analyse de la figure de l'auteur : la spécificité de cette figure dans les articles co-signés constituerait un objet d'étude à part entière.

Les renvois aux autres auteurs manifestent eux-mêmes une grande diversité: aux articles et ouvrages récents ou anciens, sous forme livresque ou numérique, s'ajoutent en effet des références à des conversations entre collègues, ainsi que des remerciements; adressés dans certains cas aux évaluateurs anonymes de l'article, ils participent de cette représentation que donne l'article du processus de sa constitution intertextuelle et interpersonnelle dans ses différentes strates.

La citation n'est qu'une des formes les plus visibles de ces références à d'autres textes. Elles passent plus largement par le biais de ce qu'on peut appeler des « identificateurs de référence », c'est-à-dire des noms d'auteurs et/ou d'ouvrages, qui ont pour fonction le renvoi aux sources. Or, l'article est cet écrit où la profusion des références est telle qu'il n'est pas rare que celles-ci se trouvent juxtaposées. Apparaît ainsi une multiplication des noms d'auteurs,

Si l'existence du DIL dans les romans de Fielding est incontestable (Cohn 1978 : 112, Leech & Short 1981: 332, McDowell 1973: 84) (SCL)⁵,

des dates de parution des ouvrages d'un même auteur,

Ensuite, c'est par l'intermédiaire des proverbes (1989, 1994, 1999 a et 2000) (SCL),

ou encore des pages d'un même ouvrage :

Selon Bruno Poncharal (1998: 90-92, 181, 264-267) (SCL).

On est alors en droit de se demander jusqu'où peut aller une telle multiplication, sans entrer en conflit avec les exigences de lisibilité du texte.

Mais la représentation que l'article donne de ses sources ne consiste pas simplement en une énumération de sources différentes. Il s'agit également de rendre compte de leurs interrelations, que l'on peut traiter en termes de « circulation des discours ».

Un premier aspect bien connu de la représentation dans l'article de la circulation des discours concerne les cas où l'auteur se réfère à un autre en mentionnant un maillon intermédiaire, présenté comme la source qu'il aurait effectivement consultée. Considérons l'exemple suivant, assez rare : l'auteur indique en notes, de manière presque caricaturale, deux maillons intermédiaires dans l'emprunt d'une citation.

Nølke va même jusqu'à suggérer qu'« il y a autant de conceptions des notions de thème, rhème, foyer, etc., qu'il y a de linguistes qui se sont occupés des structures thématiques et informationnelles de l'énoncé »*⁶

* Nous empruntons la citation à Siblot (1998: 40) qui l'emprunte lui-même à Wilmet (1997) (SCL).

Dans le même sens, la double indexation du matériau étudié permet de référencer les emprunts faits à un auteur d'un exemple ou d'un extrait du texte étudié:

Question frémissement sensuel, d'après Sandra, c'était un signe qui ne trompait pas, *ce geste*. (F. Seguin, *L'arme à gauche*, p. 83, 1990)*

*L'exemple est emprunté à Le Querler (à par.) (SCL).

La différence entre la source primaire et la source consultée (ou secondaire) est également explicitée par la mention de l'édition originale d'un ouvrage dans les références à une édition ultérieure. C'est aussi le problème que pose la circulation des concepts et des citation d'une langue à l'autre ; ils peuvent être traduits, mais en ce cas, la traduction s'accompagne presque

⁵ « SCL » indique que l'extrait est tiré d'un article de sciences du langage, « LIT » d'un article d'études littéraires.

⁶ J'utilise l'astérisque pour signaler les appels de notes des articles étudiés.

systématiquement de la version originale. En témoigne l'exemple suivant, où la traduction elle-même est référée à son auteur:

Le médiatif* en bulgare [...]

*преизказано наклонение [...]. Le terme français appartient à Zl. Guentchéva (*SCL*).

Dans cet écrit multi-référencé qu'est l'article, la gestion des références se présente comme scientifique en ce qu'elle rend tangible une quête de traçabilité : le renvoi aux sources, précisément documenté, va jusqu'à représenter la circulation des concepts et des discours.

Mais la représentation que donne l'article de sa constitution intertextuelle doit composer avec les exigences de lisibilité. Elle n'entre pas en conflit avec la linéarité du texte, car c'est par le biais d'un système intratextuel de références qu'est assurée la gestion des références intertextuelles.

2.2. Un système intratextuel de gestion des références intertextuelles

Les références bibliographiques identifient les sources de manière exhaustive. Reposant sur des conventions définies par les choix éditoriaux de la revue, qui déterminent aussi leur emplacement, elles peuvent se trouver soit en notes, soit en bibliographie.

Or, la différence entre les deux disciplines est très nette de ce point de vue-là: un seul des articles d'études littéraires comprend une bibliographie, alors que c'est le cas pour 87,96 % des articles de sciences du langage examinés. Dans les articles d'études littéraires, ce sont les notes qui remplissent cette fonction de référencement bibliographique; un système de renvois entre les notes permet de les alléger, mais elles sont en moyenne significativement plus nombreuses et plus volumineuses que dans les articles de sciences du langage.

Il convient à ce propos de souligner que les notes dans les articles d'études littéraires servent la référencement de l'ensemble des sources consultées, qu'il s'agisse des textes étudiés ou d'ouvrages critiques sur ces mêmes textes. Au contraire, la bibliographie dans les articles de sciences du langage ne réunit que les ouvrages de recherche; les sources du matériau étudié peuvent quant à elles, selon leur nature, être regroupées dans une bibliographie distincte, être référencées en notes, ou encore faire l'objet d'explicitations dans une partie « méthodologie » de l'article.

Dans le corps de l'article, pour indexer un contenu propositionnel à sa source bibliographique, deux stratégies coexistent au sein d'un même texte :

-soit on trouve dans le texte une identification minimale des sources : en général, le nom de l'auteur mais souvent aussi un dispositif associant le nom de l'auteur, la date de parution de l'ouvrage, et éventuellement la mention de la page, dispositif qui dans les articles de sciences du langage est à ce point fréquent qu'on peut dire qu'il tend à se figer.

-soit un appel de notes postposé à un contenu propositionnel renvoie à la référencement des sources.

Mais quand l'article comprend une bibliographie, les références données en notes consistent en un dispositif minimum similaire à celui que l'on observe dans le corps du texte. Ainsi, il est fréquent dans les articles de sciences du langage que le système de référence parte du texte (indication du nom de l'auteur) pour aller aux notes où ce dispositif renvoie à son tour à la bibliographie.

Le système de renvois aux références bibliographiques ainsi schématisé peut se compliquer de maillons intermédiaires: citons en particulier, dans le corps de l'article, les

références anaphoriques pronominales et nominales du nom de l'auteur⁷, la mention « ibid. », fort usitée, et tout particulièrement dans les notes des articles d'études littéraires, ou encore les abréviations des titres des ouvrages étudiés, sous la forme de sigles qui sont explicités.

S'ajoute à cela la numérotation des notes, mais aussi, en sciences du langage, des exemples étudiés, ainsi que des différents ouvrages d'un même auteur réunis dans la bibliographie. Cette numérotation ouvre de nouvelles possibilités de renvois et participe des stratégies complexes déployées pour assurer une gestion scientifique des références, tout en respectant un principe d'économie, et donc de lisibilité de l'article.

Ces stratégies donnent de cet auteur qui est un chercheur l'image d'un lecteur assidu et d'un scripteur scrupuleux dans la gestion de ses références, honnête en cela vis-à-vis de ses sources comme du lecteur. Les différences de traitement des références entre les articles des deux disciplines, autour de la question des notes et des bibliographies, concourent toutefois à donner une image différente du rapport du chercheur à ses sources et de son activité de recherche.

2.3. La gestion de l'attribution énonciative du dit

Outre le système de renvois intra-textuels favorisant l'identification des références, la proximité dans l'article de sources hétérogènes suppose aussi de gérer l'attribution énonciative du dit pour éviter tendanciellement la confusion entre les voix.

C'est le rôle de la citation que de maintenir distinguées deux voix, celle du discours citant et celle du discours cité, en marquant clairement le passage de l'une à l'autre; mais un ensemble de procédés l'accompagnent, comme les crochets ou les commentaires métalinguistiques (du type « c'est moi qui souligne »), qui vont permettre à l'auteur d'expliciter les modifications apportées ou, à l'inverse, la fidélité de la représentation donnée du texte source.

Certains codes visent même à répondre, partiellement bien sûr, à la polysémie des guillemets⁸. C'est le cas dans un article où l'auteur propose de recourir aux crochets pour maintenir distinguées, dans l'interprétation qu'il fait du discours d'une revue politique, les mots de l'interprète et ceux du discours analysé.

Pour le locuteur de *Présent*, les ["jeunes"] vivent dans des [zones de "non droit"], elles sont le lieu de la [barbarie ethnique], sorte de guerre continue. (*SCL*)

Dans le même sens, on remarque l'utilisation différentielle de guillemets simples et doubles, de guillemets français et anglais, voire de l'italique et des guillemets, chacun représentant une attribution énonciative spécifique.

Il reste cependant que le code n'est pas toujours explicité à l'attention du lecteur et que les signes utilisés ne font pas toujours système au sein de l'article. Par ailleurs, les procédés mis en œuvre pour assurer une gestion tendanciellement non ambiguë de l'attribution énonciative du dit ne sont pas le fait de tous les articles ; plus largement l'ambiguïté demeure, et en

⁷ A titre illustratif, voici comment est désigné Montaigne dans un article d'études littéraires qui porte sur cet auteur : « Montaigne », « il », « l'auteur », « l'auteur des *Essais* », « l'auteur de l'essai "Des Cannibales" », « l'essayiste », « le futur maire de Bordeaux », « le gentilhomme Gascon », « le voyageur », « le voyageur essayiste » (*LIT*) .

⁸ Comme l'a bien montré J. Authier-Revuz dans ses travaux sur l'hétérogénéité énonciative (cf notamment 1995), les guillemets introduisent une rupture énonciative sur le fil du dit, et peuvent signaler une altérité plus ou moins grande : distance du scripteur par rapport à ses mots, ou citation des mots d'un autre.

premier lieu la polysémie des guillemets⁹ ; l'article de recherche ne déroge pas à la règle: il n'est pas toujours possible ni pertinent de déterminer qui parle.

De manière générale, la représentation donnée dans l'article de ses sources, tout en répondant à un principe d'économie, tend d'une part à maintenir distinctes la voix de l'auteur des autres voix, et témoigne d'autre part d'une traçabilité des références. Mais il ne s'agit pas tant de pratiques textuelles effectives que de tendances ; en ce sens, nous pouvons faire l'hypothèse qu'elles correspondent à des normes de nature prescriptives, qui réguleraient les pratiques d'écriture de l'article.

La complexité des stratégies sémiographiques et linguistiques déployées dans certains articles pour assurer la gestion de l'hétérogénéité des discours et l'explicitation des procédés auxquels recourt l'auteur se font le signe d'une conscientisation des pratiques d'écriture. Mais, comme des formes d'effacement et d'ambiguïté énonciatives demeurent, peut-on alors parler d'hétérogénéité « déniée », dans le sens d'un usage conscient des effets de brouillages énonciatifs? Sans aller jusque-là, il s'avère pour le moins nécessaire d'examiner cette question du traitement des sources dans le cadre des stratégies argumentatives déployées par l'auteur en faveur de son point de vue.

3. Argumenter en faveur de son point de vue: la construction dialogique de l'argumentation

L'article revêt une importante dimension argumentative: l'enjeu consiste pour l'auteur à présenter et promouvoir sa propre recherche, de sorte qu'il est possible d'y voir un plaidoyer sur la pertinence de l'apport, comme l'ont montré les travaux de J. Heslot (1980), ou plus récemment, ceux de J. Swales (1990) sur les introductions. Cet apport nouveau peut être conçu comme « une pièce dans un débat » dont il valide, contredit, complète les éléments (Heslot, 1980 : 38).

Présenter et promouvoir sa recherche suppose donc pour l'auteur de se positionner en se référant explicitement à d'autres approches, avec lesquelles la sienne converge ou diverge. Mais ce n'est là qu'un aspect de la construction dialogique de l'argumentation: de manière plus fondamentale en effet, l'introduction explicite ou implicite d'autres points de vue sert à renforcer celui de l'auteur en lui conférant un caractère surplombant.

J'aborderai la construction dialogique de l'argumentation en me centrant d'abord sur le lexique caractéristique de l'évaluation des limites et de l'intérêt des points de vue mis en scène dans l'article, avant d'analyser plus largement la manière dont l'auteur argumente en s'opposant à d'autres approches.

3.1. L'argumentation dans sa dimension lexicale

L'étude des stratégies argumentatives dans leur dimension lexicale fait apparaître certaines récurrences dans les termes utilisés pour présenter un point de vue: ces unités lexicales, qui évaluent l'intérêt et les limites d'un point de vue, s'organisent sous la forme de couples antonymiques. Structurant ainsi la dimension argumentative de l'écriture de recherche en opposant les points de vue sur la base de leur caractère heuristique, ce lexique

⁹ Comme on le voit par exemple dans l'extrait suivant : « Nous, les lecteurs ultérieurs risquons de repérer'ou de ne pas reconnaître le DIL selon notre "code de lecture" (Rosier 1999 : 77) moderne » (SCL).

informe l'image de l'auteur qui est un chercheur en mettant à jour des champs notionnels et des valeurs attachées à la recherche.

Une première relation d'antonymie se manifeste par le recours fréquemment observé aux termes d'obscurité et de clarté. Le reproche est ainsi fait à certaines approches d'être « *guett[ées]* »¹⁰ par « *la confusion* », par « *l'obscurité* », voire par le « *flou* ». A l'inverse, présenter un point de vue comme propre à offrir « *quelques éclaircissements* » et « *clarifications utiles* » permet d'en souligner la pertinence : l'intérêt d'une approche tient à ce qu'elle propose de « *faire le point pour y voir plus clair* », et de « *mettre à jour* » ou « *en lumière* » ce qui est parfois qualifié de « *zones d'ombres* », ou de « *points aveugles* ».

Cette dimension optique est aux fondements d'une autre opposition, qui concerne l'angle de vue de l'analyste : les approches qui « *raisonnent dans un cadre étroit* », « *restreint* » ou « *restrictif* », à l'aide de « *notions réductrices* », sont appelées à être dépassées par des approches « *plus larges* », qui « *prennent en considération* » « *différentes dimensions* » ou « *différents niveaux d'analyse* ».

L'accent est mis toutefois sur les risques que comporte le rapprochement de champs, de notions ou de faits « *trop hétérogènes* » comme le « *caractère dispersé des outils d'analyse* ». Est donc montré comme heuristique le fait de « *tenir compte de différentes dimensions* », mais « *de manière intégrative* », en optant pour une « *approche homogène* » ou unificatrice. Dans le même sens, s'affirme fréquemment une mise en garde à l'encontre d'une « *globalisation excessive* », accusée de « *masquer* » les problèmes et de « *dilue[r] les enjeux* » ; l'antonymie entre le large et l'étroit rejoint ainsi celle de la clarté et de l'obscurité : il s'agit d'éviter la confusion, en « *maintenant nettement distincts les différents niveaux d'analyse* ».

Ce qui est reproché aux approches évaluées comme trop restrictives ou trop globalisantes, c'est de fait leur manque de profondeur. Critère décisif pour argumenter en faveur d'un point de vue dans les articles, la profondeur est appelée à se substituer aux « *impressions* » et « *analyses impressionnistes* », celles dont il est dit qu'elles « *se contentent* » de « *survoler* » des phénomènes linguistiques et littéraires qui « *excèdent les interprétations simplificatrices* » ; il faut donc « *aller plus loin* », au-delà de la « *simplicité apparente* » et « *approfondir la réflexion* » pour « *creuser* » les problèmes dans toute leur « *complexité* ». Dans les articles d'études littéraires, la « *signification* » s'oppose ainsi aux « *tentations de l'interprétation* », et de manière similaire, la recherche en sciences du langage se définit comme ce qui « *romp[t] les évidences* » au profit de l'analyse de ce qui est « *véritable* » et « *fondamental* ».

Si les limites d'une vue restrictive sont fortement mises en cause, l'intérêt de « *voir large* » avec du « *recul* » va donc de pair avec celui de voir près, « *de manière ciblée* », par des « *études fines* », « *des études de détail* » ou encore par un « *examen précis* » et « *minutieux* », pour « *mieux cerner les problèmes* », « *gagner en précision* », « *en profondeur* » et « *en intelligibilité* ».

La clarté, la précision, la profondeur fondent ainsi le système de valeurs sous-jacentes à l'argumentation dans l'écriture de recherche. Pas de thèse « *farfelue* » ou « *révolutionnaire* », ni d'idée « *géniale* » ou « *saugrenue* » ; ce système de valeurs construit une identité de chercheur et de l'activité de recherche comme un mode de penser-agir caractérisé par l'intellection, en lien étroit avec une dimension optique.

¹⁰ Les segments guillemetés en italiques correspondent aux unités lexicales relevées dans le corpus d'articles des deux disciplines.

3.2. Argumenter en s'opposant à d'autres approches

L'analyse de la structuration sémantique du lexique utilisé pour mettre en évidence les limites et l'intérêt d'un point de vue fait apparaître que les évaluations négatives à l'encontre d'autres approches ne visent que rarement à les rejeter complètement. Il s'agit prioritairement pour l'auteur de persuader que son apport est important et intéressant et qu'il permet d'aller plus loin.

La critique peut certes se montrer radicale ; il arrive dans les deux disciplines que certains points de vue soient qualifiés de « faux » ou d'« erronés ». Mais cela est très rare.

Le plus souvent en effet sont mises en évidence des lacunes, appelées à être comblées par des travaux complémentaires. De manière très proche, la critique en termes de profondeur d'analyse renforce également le jugement d'importance concernant la nécessité d'aller plus loin. C'est ce que l'on trouve le plus fréquemment dans les articles d'études littéraires.

Dans ceux de sciences du langage, s'ajoute à ces aspects une approche de certains points de vue en tant qu'obstacles à l'avancée même de la recherche: c'est la critique d'un paradigme qui est en jeu; pour aller plus loin s'imposent « nécessairement » « un changement d'orientation », et « une modification profonde des conceptions ».

L'auteur peut également adopter une attitude explicative, plutôt que d'évaluer les limites d'un point de vue : en ce cas, il présente ces limites comme étant symptomatiques des difficultés attachées à l'objet même de la recherche, ce qui lui permet de faire valoir le mérite qu'il a de se donner un tel objet.

Enfin, la référence aux études « antérieures », qui peuvent être qualifiées en un sens assez péjoratif de « traditionnelles » voire d'« anciennes »¹¹ sert également à faire valoir la nouveauté de l'apport: celle-ci est clairement soulignée en conclusion, où « les perspectives ouvertes par la recherche » permettent d'insister sur son caractère « prometteur » en termes de « gain », de « bénéfiques » et de « progrès », et sur « la nécessité de continuer dans cette voie ».

L'opposition de l'auteur à l'égard d'autres approches demande alors à être analysée dans une dimension énonciative; il importe en effet de déterminer à qui appartiennent les différents points de vue mis en scène dans l'article : quelle est leur source énonciative? Est-elle seulement mentionnée? Comment?

Il existe des tours polyphoniques par lesquels le point de vue de l'auteur va se trouver renforcé en appui sur d'autres points de vue, sans qu'aucune source à l'origine de ces derniers ne soit mentionnée: elle demeure implicite¹². Je laisserai de côté ces tours pour me centrer sur les formes d'accord et de désaccord, en réservant ces termes aux cas où la source à l'origine du point de vue est matérialisée en tant que source locutoire ; en d'autres termes, le point de vue est rattaché à un responsable, il est montré comme le produit d'une personne ou d'un groupe, plus ou moins défini et plus ou moins large.

Cette matérialisation de la source à l'origine du point de vue se manifeste sous des formes très diversifiées. L'identification de la source peut être maximale: le nom de l'auteur qui en est le responsable est alors mentionné, ainsi que l'ouvrage où a été exprimé ce point de vue, ce qui correspond aux références bibliographiques abordées dans la partie 2. Mais la traçabilité des sources tend à se dissoudre dès qu'au renvoi aux sources se substituent des dénominations hyperonymiques (« les commentateurs », « les auteurs »), des étiquettes

¹¹ On trouve également critiquées dans leurs limites les « conceptions classiques » en sciences du langage, mais non en études littéraires où le terme « classique » réfère prioritairement à la périodisation historique.

¹² Un bon exemple de ces tours dialogiques implicites se situe dans les formes de négation ; c'est ce que l'on observe dans l'extrait suivant : « il est évident que le récit du voyage et du séjour, qui occupe une place si importante, ne peut constituer une simple introduction destinée à situer le débat » (LIT).

généralisant des positions du champ (« *les stylisticiens* »), des pronoms indéfinis (« *ceux qui [...]* », « *certains* », « *d'aucuns* », « *on* »), voire la représentation seule d'un acte de parole par un verbe en construction impersonnelle (« *il est dit que...* »).

Or, l'analyse des formes d'explicitation de la source fait apparaître de grandes différences de ce point de vue-là entre l'expression de l'accord et celle du désaccord.

Quand il s'agit pour l'auteur de signaler son accord avec un point de vue, le responsable de ce dernier est désigné au moyen d'un nom d'auteur, qui exprime l'intention d'identifier de façon unique et propre l'auteur en question. Il peut y avoir plusieurs noms propres, le point de vue étant alors représenté comme commun à ces auteurs. Généralement, les noms d'auteurs interviennent dans le corps du texte, plus rarement par l'intermédiaire d'un appel de notes.

Dans les formes de désaccord en revanche, il est très rare que l'auteur de l'article s'oppose à un seul autre – ou pour être plus précis, que le point de vue auquel l'auteur de l'article s'oppose soit indexé à un seul nom d'auteur. Presque systématiquement, les noms d'auteurs se multiplient. On ne les trouve plus dans le corps du texte, comme dans les formes d'accord, mais en notes.

Par ailleurs, les cas de désaccord s'accompagnent de différentes formes d'identification sans nom d'auteur, alors que celles-ci sont très rares dans les cas d'accord. Il ne faut toutefois pas s'en tenir à une observation locale de ces formes d'identification: il peut arriver que, passé dans un premier temps sous silence, le responsable du point de vue soit ensuite nommé. Mais on retrouve quand c'est le cas le constat déjà mis en évidence: c'est un collectif de noms plutôt qu'un nom unique qui sert l'identification de la source du point de vue auquel l'auteur s'oppose.

Identification collective par le biais d'une série de noms d'auteurs, identification générique ou généralisante par le biais de dénominations comme « les auteurs » ou « les philologues », identifications indéterminées par le biais de pronoms indéfinis (« on », « d'aucuns »...): comment interpréter ces formes de représentation des sources qui caractérisent l'expression du désaccord?

Il est difficile et sans doute peu pertinent de donner une solution figée à cette question, tant il est vrai que les hypothèses qu'il semble possible d'émettre sont multiples. Retenons-en quelques-unes:

- à l'inverse du nom d'auteur dans les formes d'accord, qui fonctionne comme marque d'autorité et d'authenticité¹³, les constructions impersonnelles (« *il est dit que* »), les pronoms indéfinis comme « *d'aucuns* », « *certains* », ainsi que les articles indéfinis précédant les étiquettes généralisantes (« *certains linguistes* ») peuvent avoir une valeur dépréciative: la source ne semble pas digne d'être nommée.

- Plus particulièrement, dans des formulations comme « *personne ne songe à reconnaître que* » ou « *[...] est généralement conçu* », l'auteur de l'article oppose son point de vue à un groupe indéterminé et globalisant dont il s'exclut; la représentation qui est donnée de la source a pour effet de conjoindre sous une même dénomination les auteurs du champ disciplinaire et la doxa, ce qui ne va pas pour l'auteur sans discréditer ses pairs.

L'auteur, alors, écrit en son nom propre, en tant que chercheur singulier, et distinct non seulement de l'ensemble des chercheurs de son champ, mais plus largement de l'ensemble indifférencié dans lequel se confondent sens commun et recherche.

- Par ailleurs, le fait que s'opposer explicitement à un seul auteur soit rare, alors que l'accord avec un auteur est fréquent, permet de penser que se joue là une stratégie de

¹³ C'est ce qui se manifeste dans l'extrait étudié p. 3, où l'auteur de l'article en cite un autre en mentionnant deux noms d'auteurs – connus et reconnus – comme maillons intermédiaires de cet emprunt citationnel

préservation des faces : il s'agirait d'éviter l'attaque *ad personam*. Notons en ce sens que les assertions critiques se trouvent le plus souvent nuancées, et que peuvent intervenir des formules dont l'objet est de se défendre de toute intention polémique à l'encontre d'un auteur :

« *il ne s'agit pas bien sûr d'en faire grief à Ducrot, car tel n'était pas l'objet de sa recherche* » (SCL) .

Finalement, dans les formes de désaccord, tout se passe comme si les points de vue désapprouvés, présentés comme des positions intellectuelles, étaient coupés de leur auteur et de ses positions effectives dans le champ.

Conclusion

Abordée sous l'angle des références aux sources et de la manière dont l'auteur argumente en faveur de son point de vue en s'opposant à d'autres, la construction dialogique de la figure de l'auteur dans le genre de l'article présente des traits communs aux deux disciplines : l'auteur se constitue comme chercheur en montrant qu'il fait avancer la recherche. C'est là tout l'enjeu argumentatif de l'article: la nécessité affichée de cette avancée de la recherche légitime l'objet de recherche, l'apport de l'article, et l'activité de recherche elle-même, c'est-à-dire aussi le sens social de cette fonction d' « auteur qui est un chercheur ».

La construction identitaire du chercheur dans l'article procède de deux principes ; un principe d'identité, d'abord, qui tient à ce que l'auteur se conforme à ce qui caractérise la « communauté du discours » scientifique; c'est ce que l'on observe en particulier dans la représentation scientifique qui est donnée des sources, mais aussi dans le système de valeurs sous-jacentes à l'évaluation des limites et de l'intérêt d'un point de vue, ou encore dans les négociations, au cours de l'argumentation, avec la nécessité de répondre aux exigences de la cumulativité scientifique et de ne jamais attaquer trop directement un autre auteur.

Mais un second principe est à l'œuvre, que j'appellerai, en référence à P. Bourdieu, un principe de distinction: tout en se définissant comme chercheur, et garant en cela des apports de l'article, l'auteur confère une valeur distinctive à ces apports: il s'agit de montrer que son apport est non seulement nouveau, mais aussi qu'il est intéressant et important, pour « faire apparaître celui qui le produit comme important et intéressant aux yeux des autres » (Bourdieu, 1976: 90). Cette quête de visibilité expliquerait selon P. Bourdieu le recours à des métaphores perceptives de type « obscur » et brillant », que l'on retrouve abondamment dans les articles sous la forme de l'antonymie entre l'obscur et le clair.

La distinction de l'auteur passe par des stratégies communes aux deux disciplines, notamment celle qui consiste à s'opposer à un ensemble indifférencié où se confondent les pairs et les non-chercheurs. Elle revêt toutefois des formes spécifiques aux deux disciplines examinées. Dans les articles d'études littéraires, la valeur distinctive conférée au matériau étudié, souvent qualifié de « *subtil* » place l'auteur de l'article comme interlocuteur privilégié de l'auteur qu'il étudie; il donne ainsi de lui l'image d'un fin interprète qui accède aux significations profondes de l'œuvre. En sciences du langage, il s'agit plutôt pour l'auteur de se montrer comme un théoricien chevronné et/ou comme un descripteur rigoureux, en s'opposant aux autres approches et/ou aux représentations épilinguistiques des usagers sur la langue.

Ces quelques pistes mériteraient d'être explorées en lien notamment avec la question de la représentation de l'intertexte dans les articles des deux disciplines: cet intertexte, représenté

dans son unité en lettres tend à se constituer en sciences du langage autour d'une dichotomie entre les observables et les approches « méta-» des objets linguistiques.

Il reste qu'au-delà des différences disciplinaires, se manifestent également des différences entre articles dans la construction dialogique de la figure de « l'auteur qui est un chercheur », et plus particulièrement dans la quête de distinction; l'analyse de l'identité textuelle de l'auteur appelle alors à être envisagée en lien avec des indicateurs sociologiques qui permettent d'interpréter ces différences dans les articles entre une identité d'auteur qui est un chercheur et une identité-visibilité de l'auteur qui est ce « nom d'auteur » connu et reconnu.

Bibliographie

- AUTHIER-REVUZ, J., (1995), *Ces mots qui ne vont pas de soi. Boucles réflexives et non-coïncidences du dire*, Paris, Larousse, 2 tomes.
- BAKHTINE, M., (1984), *Esthétique de la création verbale*, Paris, Gallimard.
- BOURDIEU, P., (1976), « Le champ scientifique », *Actes de la recherche en sciences sociales*, n° 2-3, Paris, Maison des Sciences de l'Homme, p. 88-104.
- BRES, J., VERINE, B., (2002), « Le bruissement des voix dans le discours : dialogisme et discours rapporté », *Faits de langue*, n° 19, Paris, Orphrys, p. 159-169.
- COUTURIER M., (1995), *La figure de l'auteur*, Paris, Editions du Seuil.
- DUCROT, O., (1984), *Le dire et le dit*, Paris, Les éditions de Minuit.
- HESLOT, J., (1980), « La formation des chercheurs à l'expression scientifique écrite », *Langage et Société*, supplément au n° 12, Paris, Maison des Sciences de l'Homme, p. 35-40
- MAINGUENEAU, D., (2002), « Problèmes d'ethos », *Pratiques*, n° 113-114, Metz, Cresef, p. 55-68.
- NØLKE, H., FLØTTUM, K. et NOREN, C., (2004), *ScaPoLine - théorie scandinave de la polyphonie linguistique*, Paris, Kimé.
- SWALES, J., (1990), *Genre Analysis: English in academic and research settings*, Cambridge, Cambridge University Press.
- TODOROV, T., (1981), *Mickhaïl Bakhtine. Le principe dialogique*, Paris, Editions du Seuil.